

Finances départementales : la méthodologie d'enquête évolue

janvier 2020

[Didier Lesueur](#)

Imprimer la page

Chaque année, la DREES d'une part et l'Odas de l'autre établissent une statistique des dépenses d'action sociale à partir de données collectées auprès des Départements. La DREES travaille sur des données exhaustives et définitives. L'Odas fournit, à partir d'un échantillon permanent de 40 départements, une **estimation des dépenses et des nombres de bénéficiaires de la France métropolitaine. Les données de chacun des départements ne sont jamais publiées.** Depuis l'origine, les résultats des deux organismes sont globalement cohérents.

L'utilité de l'enquête de l'Odas est triple :

- **Anticipation de 18 mois** par rapport aux résultats exhaustifs de la DREES. Cette dernière reste tributaire de l'adoption définitive des comptes et de leur envoi par la totalité (autant que possible) des départements ;
- **Intermédiation pour assurer la pertinence des indicateurs et donner du sens aux constats**, l'Odas étant un lieu de rencontre permanent entre les responsables locaux et les

experts nationaux (Odas, DREES). La diversité des fonctions des représentants départementaux permet une variété des points de vue selon leur place dans l'organisation. Néanmoins tous sont les fournisseurs de l'information pour leur département, ce qui nécessite de leur part une collecte transversale des données de finances et d'activités ;

- **Implication des représentants** des départements : elle permet l'appropriation des enseignements de l'enquête au niveau de l'organisation locale et de l'action. La réflexion partagée n'est pas purement comptable mais aide à identifier et à faire progresser les axes stratégiques des politiques départementales.

L'Odas **utilise les indicateurs et concepts de la DREES** : parce qu'il n'y a pas lieu de recommencer une réflexion conceptuelle quand elle a été bien faite ; il est en outre plus commode pour les fournisseurs de données de répondre aux mêmes questions, au calendrier près.

Les départements participants sont volontaires. Toutefois, l'Odas prend soin d'avoir une image représentative de la diversité des réalités locales (taille, région, pauvreté, démographie, etc.).

L'extrapolation des réponses à la France métropolitaine se fait en pondérant les données départementales selon les dépenses d'action sociale, le nombre d'habitants et la structure démographique.

Le calendrier de l'enquête pour l'année 2020 est le suivant :

- Etape 1 : réunion préparatoire qui s'est tenue le **19 novembre 2019**.
- Etape 2 : envoi du questionnaire – **mi-décembre 2019**
- Etape 3 : retour des réponses - **jusqu'au vendredi 14 février 2020**
- Etape 4 : contrôle des données par allers-retours et analyse - **mars 2020**
- Etape 5 : commission de présentation des premiers résultats – **le jeudi 26 mars 2020**
- Etape 6 : rédaction de la Lettre Finances - **mai 2020**
- Etape 7 : publication et conférence de presse – **juin 2020**

La méthodologie évolue

A partir de l'enquête 2020, est prévue la possibilité pour les départements membres de l'échantillon de se comparer avec des départements comparables. Ceci implique d'augmenter leur nombre pour mieux apprécier la variété des situations et des réponses.